



Association pour le  
Système d'Information  
du Territoire Vaudois

Photo : istock.com - repistu



# 26<sup>ème</sup> assemblée générale

16 avril 2020

1. Approbation de l'ordre du jour
  2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019
  3. Année 2019
    1. Rapport d'activité
    2. Compte de résultat
    3. Bilan au 31.12.2019
    4. Fonds de réserve
    5. Comptes de passage
    6. Rapport de l'organe de révision
  4. Evolution de l'association
    1. Nouvelle identité
    2. Nouveau portail
    3. Adaptation des statuts et ses annexes
  5. Année 2020
    1. Objectifs
    2. Budget prévisionnel
  6. Elections
  7. Divers et propositions individuelles
- 

# 1. **Approbation de l'ordre du jour**

2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019

3. Année 2019

1. Rapport d'activité
2. Compte de résultat
3. Bilan au 31.12.2019
4. Fonds de réserve
5. Comptes de passage
6. Rapport de l'organe de révision

4. Evolution de l'association

1. Nouvelle identité
2. Nouveau portail
3. Adaptation des statuts et ses annexes

5. Année 2020

1. Objectifs
2. Budget prévisionnel

6. Elections

7. Divers et propositions individuelles

1. Approbation de l'ordre du jour

## **2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019**

3. Année 2019

1. Rapport d'activité
2. Compte de résultat
3. Bilan au 31.12.2019
4. Fonds de réserve
5. Comptes de passage
6. Rapport de l'organe de révision

4. Evolution de l'association

1. Nouvelle identité
2. Nouveau portail
3. Adaptation des statuts et ses annexes

5. Année 2020

1. Objectifs
2. Budget prévisionnel

6. Elections

7. Divers et propositions individuelles

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019

### **3. Année 2019**

#### **1. Rapport d'activité**

2. Compte de résultat
3. Bilan au 31.12.2019
4. Fonds de réserve
5. Comptes de passage
6. Rapport de l'organe de révision

#### 4. Evolution de l'association

1. Nouvelle identité
2. Nouveau portail
3. Adaptation des statuts et ses annexes

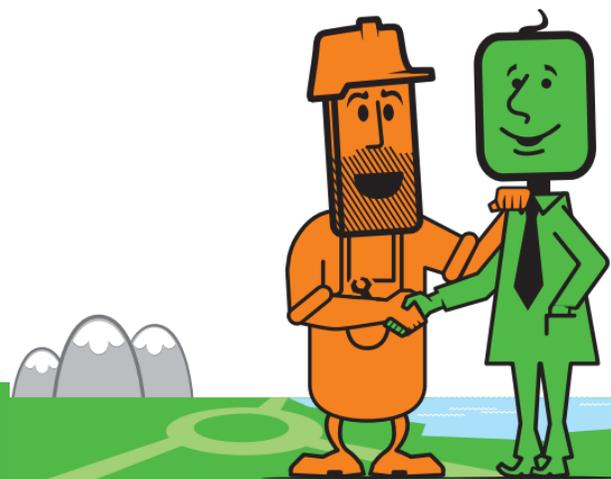
#### 5. Année 2020

1. Objectifs
2. Budget prévisionnel

#### 6. Elections

#### 7. Divers et propositions individuelles

# Vie de l'association



# 25 nouveaux membres en 2019

## 12 entreprises

AITV SA  
Basler & Hofmann SA  
Chabloz Partenaires SA  
Ecoscan SA  
EÔS Invest Group SA  
Maillefer & Hunziker SA  
MONOD+PIGUET + ASSOCIES  
RWB Hydroconcept Sàrl  
SCALEN  
SOGEBOIS SA  
Viteos SA  
Voutat SA

## 13 communes et associations de communes

Association intercommunale d'amenée d'eau La Menthue  
Belmont-sur-Yverdon  
Chême-Paquier  
Démoret  
Ependes  
Giez  
Luins  
Lully  
Orzens  
Valeyres-sous-Montagny  
Essertine-sur-Yverdon  
SDIS Ouest-Lavaux  
SIDERE

soit **404** membres  
au 01.01.2020

# Comité directeur : 9 représentants

Président



Daniel Gnerre  
Commune de Vevey

Vice-président



Yvan Weber  
Holdigaz Prestations SA

Trésorier



Youssef Samlali  
urbaplan sa



Sindo Alonso  
GEO SOLUTIONS  
ingénieurs SA



Claudio Carneiro  
Etat de Vaud



Cyril Favre  
Etat de Vaud



Jérôme Grand  
Tranports publics  
lausannois SA



Arnaud Poncet-  
Montanges  
Commune de Pully



Daniel Savary  
Commune de Lausanne

5 séances ordinaires

2 groupes de travail :

- refonte du cadre contractuel d'utilisation du portail asitvd.ch
- réflexion stratégique sur l'évolution de l'association

# L'équipe salariée : 3,2 ETP



Xavier Mérour  
Coordinateur



Annabelle Mas  
Coordinatrice adjointe



Yves Blatti  
Responsable technique



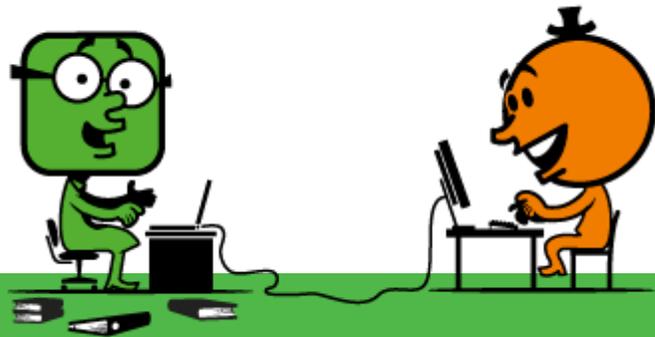
Romaric Drigon  
Ingénieur dev. web

Une **équipe renforcée** pour développer le nouveau portail

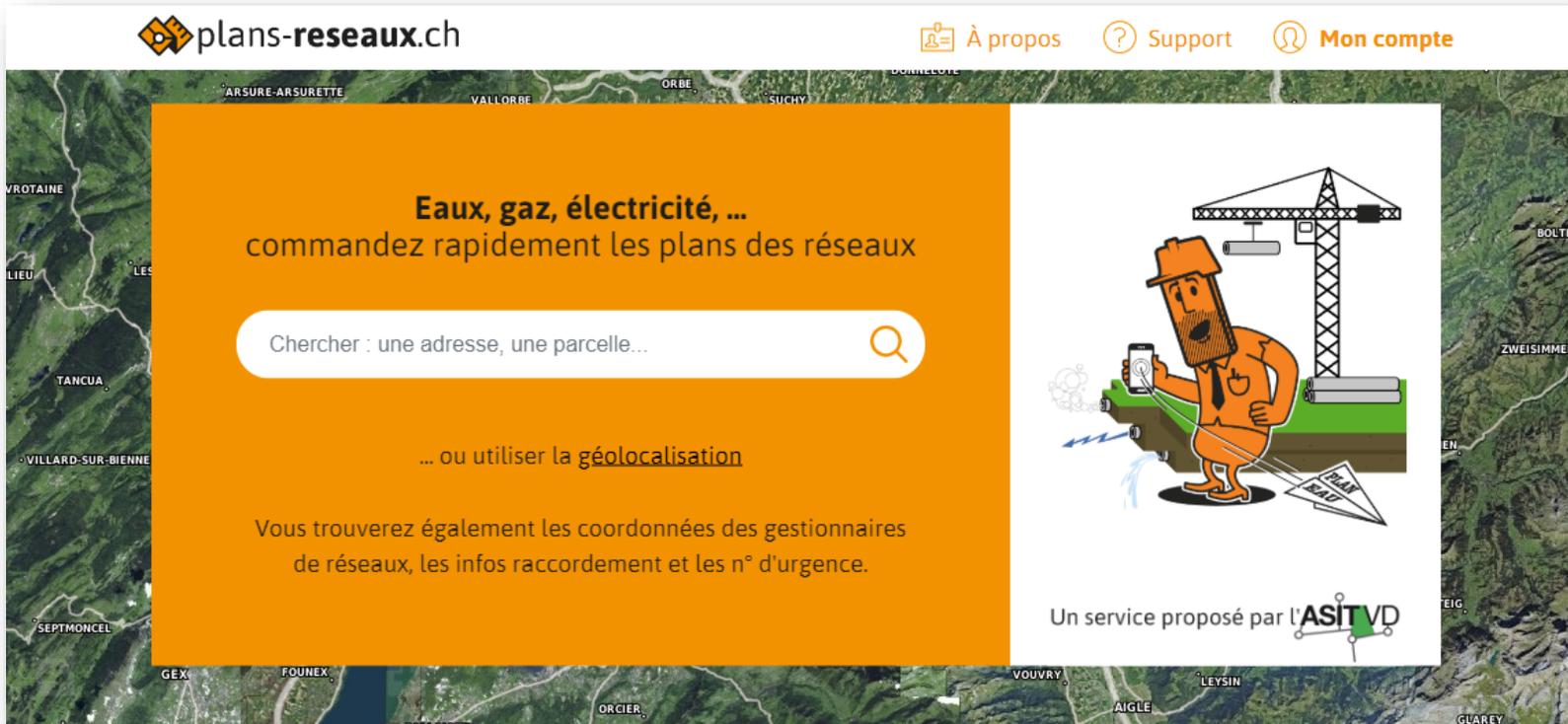
... qui continue à assurer les **activités courantes** :

- Maintenance des services en ligne
- Organisation d'évènements
- Communication
- Animation de groupe utilisateurs
- Support aux utilisateurs
- Administration

# Réalisation 2019



## La nouvelle interface pour les demandes de plans



The screenshot shows the website's interface with a white header containing the logo and navigation links: 'À propos', 'Support', and 'Mon compte'. The main content area is split into two panels. The left panel has an orange background and contains the text 'Eaux, gaz, électricité, ... commandez rapidement les plans des réseaux', a search bar with the placeholder 'Chercher : une adresse, une parcelle...', and the text '... ou utiliser la géolocalisation'. Below this, it states 'Vous trouverez également les coordonnées des gestionnaires de réseaux, les infos raccordement et les n° d'urgence.' The right panel features a cartoon character in an orange suit and hat, holding a smartphone and a 'Plan Réseaux' sign, standing next to a utility tower. At the bottom of this panel, it says 'Un service proposé par l'ASITVD'.

plans-reseaux.ch

À propos Support Mon compte

**Eaux, gaz, électricité, ...**  
commandez rapidement les plans des réseaux

Chercher : une adresse, une parcelle...

... ou utiliser la géolocalisation

Vous trouverez également les coordonnées des gestionnaires de réseaux, les infos raccordement et les n° d'urgence.

Un service proposé par l'ASITVD

Premier bilan très positif (2019) :

- + de 33'000 plans commandés
- 131 plans référencés par 70 gestionnaires



# 3 nouvelles Rencontres



*15<sup>ème</sup> édition !*

« Le RDV des professionnels de la géoinformation »

c'est depuis 2014 :

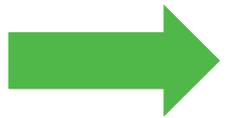
- 1'000 personnes réunies
- 50 intervenants différents

# Refonte du cadre contractuel d'utilisation du portail



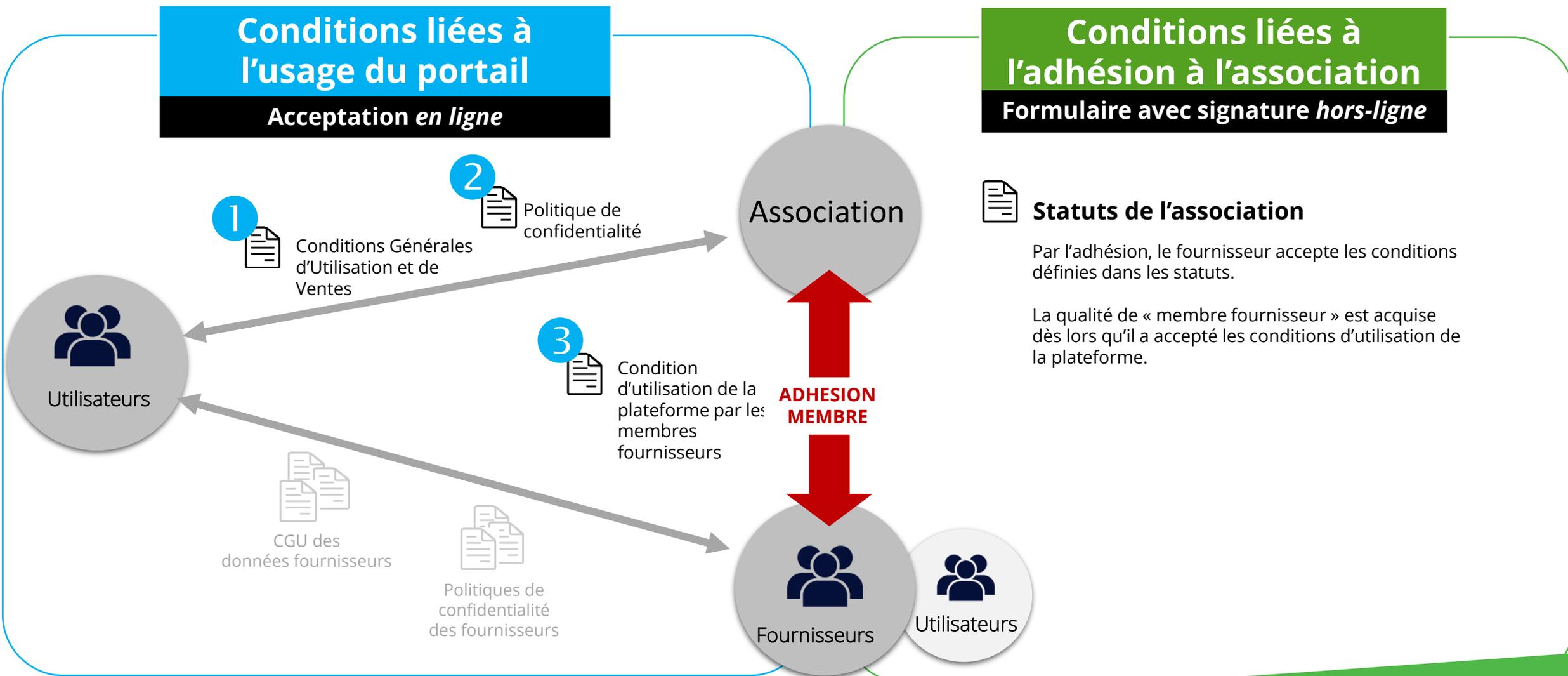
# Constats - *rappel*

- Le **cadre juridique** sur la protection des données personnelles (LPrD, RGPD) évolue
- Les conditions d'utilisation du portail (1998) ne sont plus adaptées
- Le renouvellement du portail est l'occasion de mettre en conformité le cadre contractuel



Refonte du cadre contractuel **menée**  
avec l'appui de **Maître Nicolas Capt**  
(spécialiste en droit des technologies)

# Nouveau cadre contractuel



1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019

### **3. Année 2019**

1. Rapport d'activité

- 2. Compte de résultat**

- 3. Bilan au 31.12.2019**

4. Fonds de réserve

5. Comptes de passage

6. Rapport de l'organe de révision

### 4. Evolution de l'association

1. Nouvelle identité

2. Nouveau portail

3. Adaptation des statuts et ses annexes

### 5. Année 2020

1. Objectifs

2. Budget prévisionnel

### 6. Elections

### 7. Divers et propositions individuelles

# Charges 2019

	<b>Comptes</b>	<i>Budget</i>
<b>CHARGES DIRECTES D'EXPLOITATION</b>	<b>70'103</b>	<b>154'000</b>
Communication	2'428	3'000
Frais informatiques	25'199	30'000
<i>Projets</i> - Portail	21'357	100'000
- Extracteur	10'346	6'000
<i>Manifestations</i> - Les Rencontres	6'773	6'000
- Journée de la géoinformation	4'000	4'000
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>349'179</b>	<b>306'000</b>
Charges salariales et sociales	344'274	
Autres charges (déplacements...)	1'959	
Formation	2'946	
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS</b>	<b>57'726</b>	<b>58'966</b>
Locaux	35'516	
Charges d'administrations	21'644	
Amortissements des actifs informatiques et mobiliers	720	
Charges et produits financiers	-156	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>477'008</b>	<b>524'500</b>

# Produits 2019

	<b>Comptes</b>	<b>Budget</b>
<b>COTISATIONS</b>	<b>401'582</b>	<b>397'800</b>
<b>EMOLUMENTS SUR SERVICES ASITVD.CH</b>	<b>50'205</b>	<b>50'000</b>
<b>UTILISATION DU FONDS «PORTAIL»</b>	<b>10'000</b>	<b>60'000</b>
<b>PRODUITS DE MANIFESTATIONS</b>	<b>1'250</b>	<b>500</b>
Les Rencontres	1'250	
<b>PRODUITS DIVERS</b>	<b>16'950</b>	<b>16'800</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>479'987</b>	<b>525'100</b>

# Comptes 2019 : résultat & bilan

Comptes *Budget*

---

<b>TOTAL CHARGES</b>	477'008	524'500
----------------------	---------	---------

---

<b>TOTAL PRODUITS</b>	479'987	525'100
-----------------------	---------	---------

---

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>+ 2'979</b>	<b>+ 600</b>
-------------------------------	----------------	--------------

---

Capital social	178'850
----------------	---------

---

Nouveau bénéfice reporté	183'434
--------------------------	---------

---

<b>TOTAL des fonds propres, hors réserve</b>	<b>362'863</b>
--	----------------

---

# Fonds de réserve «Portail»

Objectif : anticiper les dépenses de renouvellement du portail asitvd.ch

	2017	2018	2019
<i>Utilisation du fonds</i>	0	0	10'000
<i>Attribution au fonds</i>	85'000	100'000	00
<b>SOLDE ANNUEL</b>	<b>85'000</b>	<b>185'000</b>	<b>175'000</b>

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019

### **3. Année 2019**

1. Rapport d'activité
2. Compte de résultat
3. Bilan au 31.12.2019
4. Fonds de réserve

#### **5. Comptes de passage**

6. Rapport de l'organe de révision

### 4. Evolution de l'association

1. Nouvelle identité
2. Nouveau portail
3. Adaptation des statuts et ses annexes

### 5. Année 2020

1. Objectifs
2. Budget prévisionnel

### 6. Elections

### 7. Divers et propositions individuelles

# Compte de passage «projet Extracteur»

dédié au financement *multipartenaires* de l'application *EXTRACT*.

	2015	2016	2017	2018	2019
<b>CHARGES (mandats de prestation)</b>		49'694	95'175	34'840	20'557
<b>PRODUITS</b>	16'000	129'500	111'306	34'831	20'547
Apports ASIT VD		34'000	17'000		
Apports tiers *	16'000	79'500	14'500	18'700	20'557
Report de solde n-1		16'000	79'806	16'131	- 9
<b>SOLDE ANNUEL</b>	<b>+ 16'000</b>	<b>+ 70'806</b>	<b>+ 16'130</b>	<b>- 9</b>	<b>- 10</b>

\*



# Compte de passage «Journée géoinformation»

dédié au financement *multipartenaires* de la Journée de la géoinformation.

Journée romande de la  
**géoinformation** 2018

<b>CHARGES</b> (locaux, traiteur, communication...)	134'718
<b>PRODUITS</b>	137'712
Apports ASIT VD	18'000
Apports SITG	18'000
Apports Cantons FR, GE, JU, NE, VD, VS + Confédération	28'000
Finances d'entrées et vente de stands	73'712
Divers	- 38
Report de solde n-1	
<b>RESULTAT</b>	<b>+ 2'994</b>

Journée romande de la  
**géoinformation** 2020

2019	2020
13'788	
38'481	
4'000	
5'500	
26'000	
0	
-12	
2'994	
<b>+ 24'693</b>	

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019

### **3. Année 2019**

1. Rapport d'activité
2. Compte de résultat
3. Bilan au 31.12.2019
4. Fonds de réserve
5. Comptes de passage

#### **6. Rapport de l'organe de révision**

4. Evolution de l'association
  1. Nouvelle identité
  2. Nouveau portail
  3. Adaptation des statuts et ses annexes

#### 5. Année 2020

1. Objectifs
2. Budget prévisionnel

#### 6. Elections

#### 7. Divers et propositions individuelles

# Vérification des comptes 2019

Réalisée par MY Fiduciaire SA - Prilly

Le 5 mars 2019 à Lausanne

« Les soldes des comptes du bilan sont justifiés »

« Les justificatifs correspondent à la comptabilité »

« La comptabilité est tenue correctement et selon les règles de l'art »



*Copie du rapport en page 6 des documents statutaires*

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019

### **3. Année 2019**

1. Rapport d'activité
- 2. Compte de résultat**
- 3. Bilan au 31.12.2019**
- 4. Fonds de réserve**
- 5. Comptes de passage**
- 6. Rapport de l'organe de révision**

### 4. Evolution de l'association

1. Nouvelle identité
2. Nouveau portail
3. Adaptation des statuts et ses annexes

### 5. Année 2020

1. Objectifs
2. Budget prévisionnel

### 6. Elections

### 7. Divers et propositions individuelles

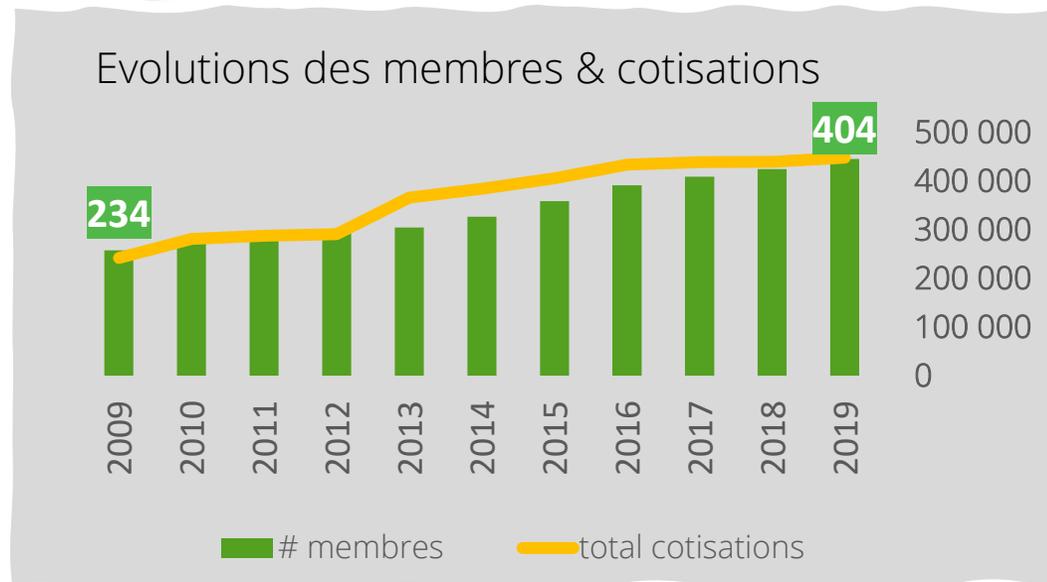
1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019
3. Année 2019
  1. Rapport d'activité
  2. Compte de résultat
  3. Bilan au 31.12.2019
  4. Fonds de réserve
  5. Comptes de passage
  6. Rapport de l'organe de révision

## **4. Evolution de l'association**

1. Nouvelle identité
  2. Nouveau portail
  3. Adaptation des statuts et ses annexes
5. Année 2020
    1. Objectifs
    2. Budget prévisionnel
  6. Elections
  7. Divers et propositions individuelles

# Un contexte général réjouissant

- L'association a **25 ans**
- Plus de **400** membres début 2020
- Un **partenariat public-privé** original qui fonctionne
- L'association est bien implantée dans le paysage de la géoinformation suisse
- Ses activités sont reconnues & appréciées.
- Un portail fédérateur :
  - **540 géodonnées**
  - **78 fournisseurs**, de tous les échelons (communes, cantons, opérateurs régionaux et nationaux)
  - **52'000 commandes** de géodonnées /an dont 17'000 pour l'Etat de Vaud



# Nouvelle identité de l'association



# Le portail : situation actuelle



[www.asitvd.ch](http://www.asitvd.ch)

Un portail regroupant l'ensemble des contenus et activités de l'association :

- catalogue et commande de données 98 % des visites
- évènements, l'association... 2 % des visites



Application «métier»

# Le portail : demain...



## L'association

Présenter l'association, son fonctionnement & ses activités.



## Le portail de géodonnées

Proposer un l'accès simple et rapide aux géodonnées.



## Une application «métier»

Enrichie de fonctionnalités spécifiques aux réseaux.

# Le nouveau portail

dédié aux géodonnées, indépendant du portail de l'association

## + Pour les fournisseurs :

- ✓ Valoriser leurs données, guichets et services
- ✓ Utiliser un outil adapté à la diffusion de leurs données



## + Pour les utilisateurs :

- ✓ Une offre claire et ciblée sur les besoins
- ✓ Un accès simple, au bureau et sur le terrain

# Une distinction claire pour une offre claire



# Adaptation des statuts et ses annexes

## STATUTS

Adoptés le 2 décembre 1994

Modifiés le 28 avril 2004

Modifiés le 28 avril 2015

Modifiés le 26 avril 2016

Proposition pour AG 2020

### Annexe aux statuts ASIT Fonctionnement du Comité directeur

Modifiée le 7 avril 2020 - entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2020

L'objectif de cette annexe est de compléter les statuts sur quelques aspects pratiques de la procédure de désignation et de fonctionnement du Comité directeur de l'association.

#### A. Candidature et élection

Toute personne souhaitant candidater au Comité directeur doit l'annoncer auprès du Président de l'association au minimum 10 jours avant la date de l'assemblée générale.

Les personnes du Comité directeur sont élues chaque année lors de l'assemblée générale annuelle.

#### B. Droit de vote

Les personnes du Comité directeur ne peuvent pas voter au nom du membre qu'ils représentent lors des assemblées générales ordinaires ou extraordinaires. Ils peuvent cependant donner leur droit de vote à une autre personne issue du même organisme membre.

#### C. Séances

Le Comité directeur se réunit en général 5 fois par an, au siège de l'association, sur convocation du Coordinateur. Les séances sont programmées en fin d'année pour l'année suivante.

Exceptionnellement, des séances de travail supplémentaires peuvent être programmées selon les besoins (recrutement, AG extraordinaire...).

#### D. Reconnaissance du travail

Les personnes du Comité directeur ne sont pas rémunérées.

Cependant, à titre de reconnaissance de leur engagement, la cotisation du membre qui les représente fait l'objet d'une réduction dont le montant est égal, au maximum, à 4 fois le montant de la cotisation minimale (soit 400,- en 2020).

En sus, un dédommagement lié aux obligations de représentation et à la charge de travail inhérentes à la fonction de Président de l'association est accordé à la demande de l'employeur du Président. Le dédommagement est fixé à un montant forfaitaire annuel de Frs. 2'000.-.

\*\*\*

### CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE VENTE

1<sup>re</sup> de publication : 9 avril 2020  
1<sup>re</sup> d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> mai 2020  
Site des matières

Amende .....	27
Logo .....	27
réparation, application et modification des CGUV .....	28
Art. 1. Acceptation des CGUV .....	28
Art. 2. Application et modification des CGUV .....	28
Art. 3. Admissibilité .....	28
1 et fonctionnement du Service .....	28
Art. 4. But du Service .....	28
Art. 5. Fonctionnement général du Service .....	28
Conditions générales d'utilisation du Service .....	29
Art. 6. Garantie de succès au Site internet .....	29
Art. 7. Compte utilisateur .....	29
Art. 8. Politique de confidentialité .....	30
Art. 9. Propriété intellectuelle .....	30
Art. 10. Disponibilité du Service .....	30
Art. 11. Absence de garantie de l'AGT .....	30
Art. 12. Liens externes .....	31
Art. 13. Inviolabilité .....	31
Art. 14. Responsabilité de l'utilisateur .....	31
Sécurité gratuite de Géodonnées .....	31
En général .....	31
Art. 16. Obligations de l'utilisateur .....	31
Art. 17. Mise à disposition à leur place .....	32
Conditions générales de vente .....	32
En général .....	32
Art. 19. Contrat avec le Fournisseur de Géodonnées .....	32
Art. 20. Inviolabilité .....	32
Art. 21. Intégrité .....	32
Art. 22. Absence de renonciation .....	32
Art. 23. Divisibilité .....	32
Art. 24. Droit applicable et for .....	33

# Procédure de vote

① En cas d'article **non modifié**

→ article non présenté / pas de vote

② En cas d'article **modifié ou supprimé**

→ article présenté

**texte surligné en jaune** : suppression de texte

**texte surligné en vert** : ajout ou modification de texte

→ réponses aux éventuelles questions

→ puis article voté

# Modification du nom de l'association

*Concerne : Statuts et annexes*

## **Actuel**

« ASIT VD »

« Association pour le Système  
d'Information du Territoire vaudois »

## **Proposition**

« ASIT »

« Association pour le Système  
d'Information du Territoire »

# Ajout / reformulation des buts

Concerne : Statuts - article 2

## **Actuel**

L'ASIT-VD a pour but de promouvoir et de faciliter le développement de l'infrastructure cantonale vaudoise de données géographiques (ICDG), en réunissant tous les acteurs du domaine : producteurs, gestionnaires et utilisateurs de données géoréférencées du territoire cantonal vaudois.

À cette fin, l'ASIT-VD devra notamment promouvoir et encourager :

- la diffusion et l'utilisation de données géoréférencées du territoire vaudois,
- l'utilisation de moyens et techniques informatiques propres à assurer la gestion, la consultation et la diffusion de données géoréférencées,
- l'application de normes et standards en matière de conception et de développement d'applications géomatiques, d'échange de données géoréférencées et de communications entre systèmes,
- la réalisation de projets communs de saisie ou de gestion de données géoréférencées ou de constitution d'applications géomatiques,
- la formation des producteurs et utilisateurs de données géoréférencées en matière de systèmes d'information du territoire.

## **Proposition**

L'ASIT a pour but de promouvoir la géoinformation et de faciliter le développement des infrastructures de données géographiques (IDG), en réunissant tous les acteurs du domaine : producteurs, gestionnaires et utilisateurs de données géoréférencées dans un principe de complémentarité.

À cette fin, l'ASIT devra notamment :

- favoriser la diffusion et le partage de géodonnées par la mise à disposition d'une plateforme en ligne,
- promouvoir l'échange de connaissances, à travers le partage d'expérience et de savoir-faire et la vulgarisation du domaine de la géoinformation,
- rechercher des économies d'échelle par la coordination et l'optimisation des investissements jugés pertinents par les membres,
- permettre la diffusion et l'application des normes et méthodes définies sur le plan national ou international propres à assurer la cohérence et l'échange des données.

# Ajout de la notion de «type de membre»

*Concerne : Statuts - article 8*

## **Objectifs :**

- Ajouter la notion de type de membre pour faire une **distinction claire entre fournisseurs et utilisateurs**
- Permettre **d'établir la relation contractuelle** entre l'association et les «membres fournisseurs»

# Ajout de la notion de «type de membre»

Concerne : Statuts - article 8

## **Actuel**

Titre : Acquisition de la qualité de membre

La qualité de membre est acquise dès que les conditions de l'article 7 sont remplies et que la cotisation annuelle est payée.

## **Proposition**

Titre : **Types de membre et** acquisition de la qualité de membre

**L'association est composée de deux types de membres :**

- **membre utilisateur, ouvert à toute personne physique ou morale.**  
La qualité de membre utilisateur est acquise dès que :
  - les conditions de l'article 7 sont remplies
  - que la cotisation annuelle est payée.
- **membre fournisseur, réservé à toute personne physique ou morale qui souhaite référencer ses géodonnées sur la plateforme de l'ASIT.** La qualité de membre fournisseur est acquise dès que :
  - les conditions de l'article 7 sont remplies ;
  - la cotisation annuelle est payée ;
  - les « Conditions d'utilisation de la plate-forme par les membres fournisseurs » sont acceptées en ligne

# Ajout de la mention «Majorité relative»

*Concerne : Statuts - article 19*

## **Actuel**

Titre : Droit de vote

[...]

Les membres peuvent se faire représenter moyennant procuration écrite par un autre membre. Aucun membre ne peut toutefois représenter plus de 20% des voix, y compris ses propres voix. La procuration écrite doit être communiquée au Président du Comité directeur, 5 jours ouvrables avant la date de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

Les votations sont décidées à la majorité des voix présentes ou représentées et valables, les élections ont lieu à la majorité des voix présentes ou représentées. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue, un second tour a lieu à la majorité simple. La modification des statuts ou la dissolution de l'association ne peuvent être décidées qu'à la majorité des deux tiers des voix présentes ou représentées et valables

## **Proposition**

Titre : Droit de vote

[...]

Les membres peuvent se faire représenter moyennant procuration écrite par un autre membre. Aucun membre ne peut toutefois représenter plus de 20% des voix, y compris ses propres voix. La procuration écrite doit être communiquée au Président du Comité directeur, 5 jours ouvrables avant la date de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

Les votations **et les élections** sont décidées à la majorité **relative** des voix présentes ou représentées et valables.

La modification des statuts ou la dissolution de l'association ne peuvent être décidées qu'à la majorité **relative** des deux tiers des voix présentes ou représentées et valables

# Composition du Comité directeur

**Concerne : Statuts - article 21**

## **Objectifs :**

- Reformuler les **règles de composition du Comité** pour le rendre plus générique, sans remettre en cause les droits des membres actuels
- Adapter **la durée du mandat des représentants** au sein du Comité directeur

# Composition du Comité directeur

## Concerne : Statuts - article 21

### **Actuel**

#### Titre : Composition

Le Comité directeur se compose de 9 personnes représentant la diversité des membres de l'association. Afin de garantir un équilibre, le Comité directeur se compose de :

- 4 représentants du secteur public
  - 2 de l'Etat de Vaud, membres de droit désignés par le Conseil d'Etat
  - 2 de communes et/ou associations de communes
- 4 représentants du secteur privé
- 1 représentant sans catégorie prédéfinie

Les représentants de communes et/ou associations de communes, ainsi que du secteur privé, au Comité directeur sont soumis à élection chaque année.

Le Conseil d'Etat fixe la durée du mandat des représentants de l'Etat de Vaud. Le mandat des représentants de l'Etat de Vaud devra se terminer à la date d'une assemblée générale. En cas de nécessité de remplacer un représentant, son remplaçant pourra être nommé immédiatement.

La durée du mandat des membres est limitée à sept ans consécutifs.

Il se constitue lui-même, nomme le Président, le Vice-Président et le Trésorier. Le poste de Secrétaire est assuré par le Coordinateur.

### **Proposition**

#### Titre : Composition

Le Comité directeur se compose au minimum de 9 personnes de personnes représentant la diversité des membres de l'association. Afin de garantir un équilibre :

- 4 sièges sont réservés pour des représentants du secteur privé
- 4 sièges sont réservés pour des représentants du secteur public
- 1 siège est attribué à un représentant sans catégorie prédéfinie

Parmi ces 9 sièges, 2 sièges sont garantis à des représentants de l'Etat de Vaud. Le Conseil d'Etat fixe la durée du mandat des représentants de l'Etat de Vaud. Le mandat des représentants de l'Etat de Vaud devra se terminer à la date d'une assemblée générale. En cas de nécessité de remplacer un représentant, son remplaçant pourra être nommé immédiatement.

En sus, tout autre canton membre a droit à 1 représentant qui siège au Comité directeur. Son représentant est nommé par son Conseil d'Etat.

À l'exception des représentants des cantons, les représentants des membres qui siègent au Comité directeur sont soumis à élection chaque année. La durée du mandat des membres est limitée à quinze ans consécutifs.

Le Comité directeur se constitue lui-même, nomme le Président, le Vice-Président et le Trésorier. Le poste de Secrétaire est assuré par le Coordinateur.

# Défraiement de la charge de représentation

**Concerne : Annexe « Fonctionnement du Comité directeur » - lettre D**

## **Actuel**

Titre : Reconnaissance du travail

Les personnes du Comité directeur ne sont pas rémunérées.

Cependant, à titre de reconnaissance de leur engagement, la cotisation du membre qu'ils représentent fait l'objet d'une réduction dont le montant est égal, au maximum, à 4 fois le montant de la cotisation minimale (*soit 400.- en 2020*).

## **Proposition**

Titre : Reconnaissance du travail

Les personnes du Comité directeur ne sont pas rémunérées.

Cependant, à titre de reconnaissance de leur engagement, la cotisation du membre qu'ils représentent fait l'objet d'une réduction dont le montant est égal, au maximum, à 4 fois le montant de la cotisation minimale (*soit 400.- en 2020*).

En sus, un dédommagement lié aux obligations de représentation et à la charge de travail inhérentes à la fonction de Président de l'association est accordé à la demande de l'employeur du Président. Le dédommagement est fixé à un montant forfaitaire annuel de Frs. 2'000.-.

# Montants des cotisations

*Concerne : Annexes « Calcul des cotisations »*

## **Objectifs :**

- **Simplifier** les grilles de cotisations
- **Homogénéiser** les cotisations des administrations
- **Dissocier** membres utilisateurs et membres fournisseurs

Sans augmenter les cotisations actuelles  
& en conservant un budget à l'équilibre

# Montants des cotisations

**Concerne : Annexe « Calcul des cotisations »**

## **Actuel**

Titre de l'annexe : **Financement de l'ASIT VD**

Les principes de fixation des droits d'entrée et des cotisations des membres ont été acceptés lors de l'assemblée générale de l'ASIT VD du 29 mars 1995. Ils peuvent être modifiés d'année en année.

Les cotisations sont calculées sur une base annuelle.

La cotisation varie en fonction du type de membre, elle est au minimum de Fr. 100.-

La cotisation est majorée de 20% si le membre utilise des services de l'Association dédiés aux fournisseurs de données (telles que la gestion de métadonnées, la diffusion de géodonnées ou la publication de géoservices).

## **Proposition**

Titre de l'annexe : **Calcul des cotisations**

Les principes de fixation des droits d'entrée et des cotisations des membres ont été acceptés lors de l'assemblée générale de l'ASIT du 29 mars 1995. Ils peuvent être modifiés d'année en année.

La cotisation est calculée sur une base annuelle.

La cotisation varie en fonction du type de membre (utilisateur ou fournisseur) et de sa catégorie.

La cotisation minimale est de Fr. 100.- pour un membre utilisateur.

La cotisation minimale est de Fr. 120.- pour un membre fournisseur.

# Montants des cotisations

**Concerne : Annexe « Calcul des cotisations »**

## ACTUELLEMENT

	Cotisation de base	Majoration FOURNISSEUR 20 %
<b>BUREAUX ENTREPRISES PRIVÉES</b>	400.-	480.-
<b>ASSOCIATIONS &amp; INSTITUTIONS</b>	400.-	480.-
<b>GESTIONNAIRES DE RÉSEAUX &amp; SOCIÉTÉS DE TRANSPORT PUBLICS</b>	400 / 1'000 / 2'500 / 6'000	480 / 1'200 / 3'000 / 7'200
<b>ECOLES ET UNI.</b>	1000.-	1200.-
<b>PARTICULIER</b>	100.-	120.-
<b>AUTRES</b>	fixé par Comité directeur	fixé par Comité directeur

## PROPOSITION

Membre UTILISATEUR	Membre FOURNISSEUR
PAS DE CHANGEMENT	

# Montants des cotisations

**Concerne : Annexes « Calcul des cotisations »**

	<b>ACTUEL</b>		<b>PROPOSITION</b>	
	Cotisation de base	Majoration FOURNISSEUR 20 %	Cotisation UTILISATEUR	Cotisation FOURNISSEUR
<b>CANTONS</b>	0,18 .- / habitant <i>plafonnée à 144'6000.-</i>	0,18 .- / habitant * 1,2 <i>plafonnée à 160'000.-</i>	0,18 .- / habitant <i>plafonnée à 130'000.-</i>	0,21 .- / habitant <i>plafonnée à 160'000</i>
<b>COMMUNES</b>	0,18 .- / habitant <i>plafonnée à 10'000.-</i>	0,18 .- / habitant * 1,2 <i>plafonnée à 12'000.-</i>	0,18 .- / habitant <i>plafonnée à 10'000</i>	0,21 .- / habitant <i>plafonnée à 14'000</i>
<b>COMMUNES AVEC S.I.</b>	0,21 .- / habitant <i>plafonnée à 12'000.-</i>	0,21 .- / habitant * 1,2 <i>plafonnée à 14'000.-</i>		
<b>ASSOCIATION DE COMMUNE</b>	100.- + cotisations des communes non membres	120.-	100.- + cotisations des communes non membres	120.-

# Calcul des cotisations

**Concerne : Annexes « Calcul des cotisations »**

## Reformulation du texte pour les associations de communes

### **Actuel**

Dans le cas d'une association de communes ou de toute autre forme juridique de collaborations intercommunales telle que définis dans la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC - article 107a) :

- elle paie la cotisation égale à la cotisation minimale lorsqu'elle assure des tâches de base de communes (y compris la gestion des réseaux d'eau et d'épuration). Si des communes de la collaboration intercommunale ne sont pas membres de l'ASIT VD, elle paie également la cotisation des communes non membres (voir B. Communes).

- elle paie la part de la cotisation prévue pour Services Industriels de communes (voir B. Communes) lorsqu'elle exploite des réseaux. Si des communes de la collaboration intercommunale ne sont pas membres de l'ASIT VD, elle paie également la cotisation des communes non membres (voir B. Communes).

### **Proposition**

Une association de communes ou toute autre forme juridique de collaborations intercommunales qui assure des tâches de compétence communale doit :

- verser une cotisation égale à la cotisation minimale de type membre utilisateur ou membre fournisseur ;
- s'assurer que toutes les communes la composant soient membre ASIT de même type. En cas contraire, l'association de commune prend en charge les cotisations correspondantes.

# Suppression de la taxe sur commandes

**Concerne : Statuts – article 14 & Annexe « Calcul des cotisations »**

## **Objectifs :**

- Ne plus appliquer de taxe sur les commandes déposées sur le portail

*Pour rappel : taxe introduite en 2011 afin de financer la création d'un nouveau poste*

# Suppression de la taxe sur commandes

**Concerne : Statuts – article 14 & Annexe « Calcul des cotisations »**

## Actuel

Titre : Ressources

Les ressources de l'ASIT-VD proviennent :

- des cotisations des membres,
- des contributions volontaires des membres pour le financement de projets déclarés d'intérêts communs,
- des recettes relatives à ses activités,
- de subventions des collectivités publiques,
- d'un prélèvement sur la diffusion des données accepté par les membres,
- du produit de la fortune.

## Proposition

Titre : Ressources

Les ressources de l'ASIT-VD proviennent :

- des cotisations des membres,
- des contributions volontaires des membres pour le financement de projets déclarés d'intérêts communs,
- des recettes relatives à ses activités,
- de subventions des collectivités publiques,
- du produit de la fortune.

# Suppression des annexes suivantes

- Conditions générales d'extraction des données
- Usage de la plateforme d'échange de données par les membres
- Usage de la plateforme d'échange de données par les non-membres

Le nouveau cadre contractuel est défini par les 3 documents suivants  
*(qui sont indépendants des statuts)* :

- Conditions d'utilisation et de vente
- Politique de confidentialité
- Conditions générales d'utilisation de la plateforme par les membres fournisseurs

Toutes les modifications votées  
entreront en vigueur  
le 1<sup>er</sup> mai prochain.



1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019
3. Année 2019
  1. Rapport d'activité
  2. Compte de résultat
  3. Bilan au 31.12.2019
  4. Fonds de réserve
  5. Comptes de passage
  6. Rapport de l'organe de révision
4. Evolution de l'association
  1. Nouvelle identité
  2. Nouveau portail
  3. Adaptation des statuts et ses annexes

## **5. Année 2020**

### **1. Objectifs**

2. Budget prévisionnel

6. Elections
7. Divers et propositions individuelles

# Objectifs 2020 :

*Pour faciliter le partage de géodonnées*



- Finaliser le développement
- Intégrer la nouvelle charte graphique
- Préparer la migration des données
- Organiser les tests avec les utilisateurs

## **Extracteur**

- Coordination du groupe utilisateurs
- Suivi des développement

## **Suivi LGéo**

- Intégration de l'API du référentiel national geobasisdaten.ch

# Objectifs 2020 :

*Pour promouvoir le partage de connaissances*

Journée romande de la  
**géo**information2020

1<sup>er</sup> octobre – SwissTech Convention Center

- Co-organisation de la seconde édition du principal évènement géomatique en Suisse romande
- Prise en charge de la **coordination opérationnelle**

# Objectifs 2020 :

*Pour consolider l'image de l'association*



- Nouveau identité
- Nouveau site web [www.asit-asso.ch](http://www.asit-asso.ch)
- Nouveaux supports de communication

## **Promotion de l'association**

- Stand à la journée de la géoinformation pour :
  - faire connaître la nouvelle identité
  - Promouvoir nos activités et projets

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019
3. Année 2019
  1. Rapport d'activité
  2. Compte de résultat
  3. Bilan au 31.12.2019
  4. Fonds de réserve
  5. Comptes de passage
  6. Rapport de l'organe de révision
4. Evolution de l'association
  1. Nouvelle identité
  2. Nouveau portail
  3. Adaptation des statuts et ses annexes

## **5. Année 2020**

1. Objectifs

### **2. Budget prévisionnel**

6. Elections
7. Divers et propositions individuelles

# Charges 2020

## Budget

<b>CHARGES DIRECTES D'EXPLOITATION</b>	<b>82'000</b>
Communication	15'000
Frais informatiques	30'000
<i>Projets</i> - Portail	12'500
- Intégration API geobasisdaten.ch	7'500
- Application « plans-reseaux »	3'000
- Extracteur	6'000
<i>Manifestations</i> - Les Rencontres	4'000
- Journée de la géoinformation	4'000
<b>CHARGES DE PERSONNEL (3,2 ETP)</b>	<b>447'000</b>
Charges salariales et sociales, formation, autres charges...	
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS</b>	<b>62'000</b>
Locaux, administration, amortissements...	
<b>ATTRIBUTIONS AUX FONDS DE RÉSERVE «PORTAIL»</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>591'000</b>

# Produits 2020

**Budget**

<b>COTISATIONS</b>	<b>450'000</b>
<b>EMOLUMENTS SUR SERVICES ASITVD.CH</b>	<b>65'000</b>
<b>PRODUITS DE MANIFESTATIONS</b>	<b>0</b>
Les Rencontres	0
<b>UTILISATION DU FONDS DE RÉSERVE «PORTAIL»</b>	<b>60'000</b>
<b>PRODUITS DIVERS</b>	<b>18'000</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>593'000</b>

# Budget 2020 : résultat prévisionnel

	Budget	Comptes 2019
<b>TOTAL CHARGES</b>	591'000	477'008
<b>TOTAL PRODUITS</b>	593'000	479'987
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	+ 2'000	+ 2'979

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019
3. Année 2019
  1. Rapport d'activité
  2. Compte de résultat
  3. Bilan au 31.12.2019
  4. Fonds de réserve
  5. Comptes de passage
  6. Rapport de l'organe de révision
4. Evolution de l'association
  1. Nouvelle identité
  2. Nouveau portail
  3. Adaptation des statuts et ses annexes

## **5. Année 2020**

1. Objectifs

### **2. Budget prévisionnel**

6. Elections
7. Divers et propositions individuelles

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019
3. Année 2019
  1. Rapport d'activité
  2. Compte de résultat
  3. Bilan au 31.12.2019
  4. Fonds de réserve
  5. Comptes de passage
  6. Rapport de l'organe de révision
4. Evolution de l'association
  1. Nouvelle identité
  2. Nouveau portail
  3. Adaptation des statuts et ses annexes
5. Année 2020
  1. Objectifs
  2. Budget prévisionnel

## **6. Elections**

7. Divers et propositions individuelles
- 

# Comité directeur 2020-2021

Se représentent

Candidat



Jean-François Henzelin  
Groupe E SA



Daniel Gnerre  
Commune de Vevey



Yvan Weber  
Holdigaz Prestations SA



Youssef Samlali  
urbaplan sa



Sindo Alonso  
GEO SOLUTIONS



Cyril Favre  
Etat de Vaud



Jérôme Grand  
Tranports publics  
lausannois SA



Arnaud Poncet-  
Montanges  
Commune de Pully



Claudio Carneiro  
Etat de Vaud

# Election du réviseur des comptes

Le Comité directeur propose de reconduire le mandat de

MY Fiduciaire SA (Prilly)

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 30 avril 2019
3. Année 2019
  1. Rapport d'activité
  2. Compte de résultat
  3. Bilan au 31.12.2019
  4. Fonds de réserve
  5. Comptes de passage
  6. Rapport de l'organe de révision
4. Evolution de l'association
  1. Nouvelle identité
  2. Nouveau portail
  3. Adaptation des statuts et ses annexes
5. Année 2020
  1. Objectifs
  2. Budget prévisionnel
6. Elections

## **7. Divers et propositions individuelles**

Merci pour  
votre participation

A solid green shape in the bottom right corner of the slide, consisting of a triangle with its hypotenuse facing the top-left, creating a diagonal boundary.



Association pour le  
Système d'Information  
du Territoire Vaudois

Photo : istock.com - repistu

# 26<sup>ème</sup> assemblée générale

16 avril 2020

**Séance close**